

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 189

Artikel: Mémoires
Autor: Verdat, Claude-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} annéeSupplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**29^{me} année *LE PAYS*

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Le général a mis un détachement de quatorze hommes au couvent des Capucins de Delémont.

Il a pris son quartier à Porrentruy. Il est parti d'ici ces jours passés.

Il est allé recevoir Rengguer qui est arrivé dans cette ville le 26 novembre 1792 au son du canon et des cloches, en grande cérémonie. On l'a reçu par un grand bal qu'on a donné au château le soir de son arrivée. Les principaux de son parti sont allés à sa rencontre, tels sont Crétin, les Lémann ainsi que le général Demars, son ami. On dit que les gens de Porrentruy sont divisés; il s'est formé trois partis, l'un pour le Prince, un autre pour Rengguer et une troisième pour la France.

Le Prince a quitté Bienne et s'est retiré à Constance, lui et trois domestiques seulement. On dit cependant que M. de Gléresse et M. de Malher, tous les deux grands chanoines d'Arlesheim, l'ont aussi suivi. Rengguer a convoqué, il y a quelque temps, une assemblée à Boncourt qui se proclama assemblée des Etats du pays. C'est cette assemblée qui prétend dominer notre pays et lui dicter des lois. St-Ursanne, Delémont et les baillages allemands ne veulent pas que l'un domine sur l'autre.

Le 7 décembre 1792 on était bien alarmé partout dans notre pays. La veille du dit jour,

Brodhag est revenu de Porrentruy. Il a apporté la proclamation de la France. On a assemblé le même jour toute la bourgeoisie et les habitants dans l'église de la paroisse. L'avocat Bennot a fait sa profession de foi par laquelle il déclarait entre autres choses qu'il ne reconnaissait plus le Prince-Evêque, ni son Haut Châitre, qu'il ne reconnaissait pour souverain que la souveraineté du peuple, qui était le vrai souverain, qu'on était libre et tous égaux, que notre Prince nous avait délaissés, abandonnés à nous-mêmes et que par là il était allié de son serment. Après quoi, il a dit: « Est-ce ainsi que vous pensez citoyens? » Personne n'était empêtré de répondre. Cependant à la fin, un couple de personnes ont répondu que oui, mais c'était le très petit nombre.

Ensuite on a tous signé la dite déchéance et chacun s'est retiré chez soi, craignant les suites de ces affaires. Après dîner, on était au club ou à l'assemblée des soi-disant amis de la liberté. Brodhag dit qu'il avait appris de bonne source à Porrentruy que dans quelques jours on allait publier la proclamation de la France, laquelle porte que le Prince était déclaré ennemi de la république et tous ses adhérents, ainsi que les grands chanoines d'Arlesheim, etc.

Sur quoi on a décidé qu'il serait bon d'avertir tous nos voisins, tels que les bailliages allemands et St-Ursanne. On a donc député trois membres pour Liufon et les autres plus bis, deux de la ville et un de la Vallée. Les villages de la Vallée avaient envoyé deux députés pour assister à cette assemblée et deux pour aller à St-Ursanne, un de la ville et l'autre de la Vallée.

Les dits députés étaient chargés d'exposer le danger dans lequel se trouvait le pays et de leur persuader l'urgente nécessité de prononcer

dans sa faible poitrine. Il vomissait du sang à flots.

Il fut difficile de se rendre maître de cette hémorragie. André y employa des heures et d'énergiques remèdes. Quand elle fut arrêtée, Yvan avait atteint les dernières limites de la faiblesse. Il fit signe à sa mère de s'approcher.

— Mère, balbutia-t-il, quand je ne serai plus, confiez-vous à Dieu: avec son aide, on supporte des peines bien lourdes.

Elle était en larmes, déchirée par l'angoisse, ne quittant pas, du regard, le pâle et cher visage. On eut dit que l'âme d'Yvan se recueillait pour l'Eternité et s'épanchait, à la fois, dans le cœur qu'il aimait sur la terre.

Il disait d'une voix entrecoupée:

O mère! je ne saurais dire à quel point vous m'avez été chère... A cette heure dernière, je puis vous le confier: Je vous ai aimée jusqu'à aimer à souffrir pour vous, jusqu'à bénir cette longue maladie qui, durant presque toutes les

la déchéance du Prince. Les gens de St-Ursanne l'avaient déjà fait, les allemands pas encore et même ceux qu'on leur avait envoyés n'avaient pas été bien reçus. Les allemands demeuraient fidèles au Prince.

Le dimanche suivant, 6 décembre 1792, on fit dresser un autel devant la maison de ville au pied de l'arbre de la liberté, pour y célébrer l'office au son du canon. (*) C'étaient les canoniers des Français qui tiraient leurs canons près du couvent des Capucins. Après la messe, l'aide de camp du général Demars a fait la lecture de la dite proclamation et l'a fait afficher à la porte de la maison de ville. Dans le même moment on a sonné la cloche de l'hôtel de ville pour assembler les citoyens de Delémont.

S'étant assemblés, le dit aide de camp, un nommé Enfantin, ci-devant capitaine dans le régiment de Vigier-Suisse, de Marseille, dit-on, a encore fait lecture d'un ordre de se saisir de Joseph de Roggenbach, prince de Porrentruy, s'il se trouvait au pays, ainsi que MM. de Gléresse, de Mahler, de Rinck l'ainé, de Rosé grand doyen, tous quatre grands chanoines d'Arlesheim, de les mettre au château de Birseck pour servir d'otages jusqu'à ce que le Prince aura rendu tous les biens et effets appartenant à la Principauté, qu'il doit avoir soustraits dans sa fuite. On ne les a pas mis dans le château mais, dans leurs maisons, avec chacune une

(*) Cette messe a été célébrée le 9 novembre 1792 par le curé Bloque. La messe finie, Martin a lu la fameuse proclamation signée par le général Biron, qui déclare le Prince déchu de sa principauté, ennemi de la France avec tous ses adhérents. Après la lecture, le curé et ses chapeaux sont descendus de la maison Rédet et ont entonné le *Te Deum* à l'autel, entouré de soldats et au bruit du canon.

années de ma vie, m'a couché sur une chaise longue. Il me semblait que mes douleurs diminuaient les vôtres, et alors je les bénissais.

Après un repos, accablé, il reprit :

— Ah ! mère, les foules vous ont admirée, vous ont acclamée: mais il y avait en vous quelque chose que j'aimais encore plus que votre génie musical: c'était votre âme... J'aimais aussi l'âme de mon père.

Il s'arrêta suffoqué par l'émotion. Une splendeur divine sortait vraiment de son pauvre visage dévasté, amaigri, mais sanctifié par la souffrance, devenu sublime à l'heure dernière, dans le flamboiement passionné de la foi. Plus rien d'humain ne restait en lui; sa chair s'était comme fondue. Il respirait si faiblement qu'on se demandait s'il était même encore un souffle. Il n'était qu'un regard, une lumière.

Il reprit, la parole lui étant revenue:

— Béni soit Dieu qui s'est fait connaître à vous, ma mère bien aimée. Il vous consolera. Je pars heureux, et j'espère que, dans ma vie, Dieu

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 88

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Quelle musique divine! Là-haut, dans l'azur, voyait-il déjà les anges, et prenait-il part à leurs concerts? ou bien la voûte étoilée du ciel venait-elle de s'ouvrir; dans une trainée de lumière, la Vierge Immaculée lui apparaissait-elle miséricordieuse et rayonnante? Les accords s'étaient faits faibles; puis la tête d'Yvan tomba sur sa poitrine; il perdit connaissance.

André Riancey et Marie-Alice s'élancèrent pour le soutenir. Au plus vite, ils le portèrent sur son lit. Un vaisseau venait de se briser